



## **Demande de subvention quinquennale pour les missions de base**

Association ayant pour objectif l'amélioration de l'environnement urbain et du cadre de vie en Région de Bruxelles-Capitale

Le dossier de demande de subvention doit être adressé à l'Administration compétente sous pli recommandé et par courrier électronique

**Dénomination :** .....

**Forme juridique :** .....

**Siège :** .....

**Date de constitution :** .....

**Objet principal :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Exposé succinct des activités récurrentes nécessitant des dépenses de fonctionnement et de personnel en rapport avec le secteur d'activité principal, pour lequel un agrément a été octroyé :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Exposé succinct des activités phares menées ces trois dernières années (ou depuis la constitution de l'association) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



Conformément à l'ordonnance du 4 septembre 2008 relative au subventionnement des associations et des projets ayant pour objectif l'amélioration de l'environnement urbain et du cadre de vie en Région de Bruxelles-Capitale et à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 1er octobre 2009 relatif à l'agrément et au subventionnement des associations et projets ayant pour objectif l'amélioration de l'environnement urbain et du cadre de vie en Région de Bruxelles-Capitale, il est joint à la présente demande de subvention :

• la dernière version des statuts publiés au Moniteur Belge * ;	
• le dernier rapport d'activité de l'association ;	
• les comptes annuels du dernier exercice tels que déposés au greffe du tribunal de commerce ou tels que publiés ;	
• un dossier détaillant le programme d'actions pluriannuel ;	
• une présentation du budget prévisionnel pluriannuel détaillé par postes ;	
• une estimation du montant de la subvention nécessaire ;	
• pour les associations œuvrant dans la matière des Monuments et Sites, la preuve qu'un membre du Conseil d'administration est titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en histoire, histoire de l'art, archéologie, architecture, pédagogie du patrimoine, ou puisse justifier d'une expérience ou d'une qualification suffisante en matière de patrimoine, de gestion du patrimoine ou de pédagogie du patrimoine **.	

*! Les documents demandés ci-dessus devront être actualisés chaque année et transmis à l'administration compétente.*

Je certifie sur l'honneur que les renseignements repris dans ce formulaire et dans les documents joints, sont exacts et conformes et que l'association que je représente possède la capacité financière et opérationnelle de mener à bien le programme présenté.

Fait à ....., le .....

.....

(Nom, prénom et qualité du représentant)

\* Uniquement si ces statuts ont fait l'objet d'une modification depuis la demande d'agrément.

\*\* L'intéressé devra justifier d'une expérience en la matière d'au moins deux années précédant la demande d'agrément.

**Formulaire à renvoyer au :**

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale  
Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement  
Direction Administrative et Financière - Cellule budget et comptabilité  
80 rue du Progrès bte 1 - 1035 Bruxelles  
aatl.communication@mrbc.irisnet.be